

APPEL À CANDIDATURE

Avenir Professionnel

2023



Deutsch-Französische
Industrie- und Handelskammer
Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie

OFAJ
DFJW

PRO
TANDEM

→ Descriptif

A l'initiative de trois partenaires historiques, la **CFACI**, l'**OFAJ** et **ProTandem**, la création d'un Prix Franco-Allemand « Avenir Professionnel » souhaite mettre à l'honneur l'engagement et des projets de coopération franco-allemands dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage.

Dans la continuité de la 9^{ème} Journée franco-allemande de la formation professionnelle (BBT), consacrée le 18 octobre 2022 à la coopération franco-allemande dans les filières de formation du secteur de l'énergie, la prochaine édition sera dédiée à la formation professionnelle :

« **Le marché du travail franco-allemand : employabilité et mobilité** ».

Plus que jamais d'actualité, ce prix est une contribution de trois partenaires pour **renforcer l'accès des jeunes au marché de travail**. Il est une reconnaissance de l'engagement franco-allemand et récompensera des personnes ou entités exemplaires, qui cherchent de pérenniser ou reprogrammer des projets existants sous le signe de l'innovation (pédagogique, supports, hybride, format...) selon les catégories suivantes (un prix par catégorie) :

Apprentis ou classes

Par exemple un projet créatif franco-allemand ou un travail d'un apprenti en lien avec le pays partenaire

Entreprise

Par exemple, Prix du format innovatif d'apprentissage avec un focus sur la coopération franco-allemande ou Prix de la meilleure offre de formation continue valorisant les compétences interculturelles

Établissements d'enseignement

Par exemple un projet innovatif pédagogique ou un programme de mobilité ou une formation des formateurs ou utilisation d'un outil comme la Plateforme Ecoles Entreprises ou le Portail Engagement Jeunes ou une alternance ou enseignement supérieur (en partenariat avec l'UFA) ou de nouveaux partenariats

Grand Prix du Jury pour un projet de formation franco-allemand ou une personnalité particulièrement exemplaire en matière de la thématique du BBT 2023 « Le marché du travail franco-allemand : employabilité et mobilité »

Ces prix comportent une dotation financière pour chaque catégorie afin d'encourager nos participants d'aller plus loin dans la coopération franco-allemande en matière d'enseignement, de formation professionnelle et d'apprentissage. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement sur mesure (comme le mentoring, le soutien juridique et la mise en relation avec divers réseaux franco-allemands des trois entités partenaires).

Marraine 2023

**La ministre-présidente Anke Rehlinger
nouvelle plénipotentiaire de la République
fédérale d'Allemagne pour les relations culturelles
et éducatives franco-allemandes**



Photo : Christian Hell

> Les dotations

1^{ère} CATÉGORIE : Apprentis ou classes

Exemple : Prix pour le meilleur projet créatif franco-allemand **ou** prix pour le meilleur travail d'un(e) apprenti(e) en lien avec le pays partenaire

Dotation : 1500 € (pour les apprentis) - 3 000 €.
(pour une classe)

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication, ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site et tous les supports de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Accompagnement sur mesure selon les besoins (recherche d'emploi, mentoring ou mobilité dans le pays partenaire avec prise en charge des frais de déplacement)
- Rencontre avec les partenaires franco-allemands du prix

2^{ème} CATÉGORIE : Entreprises

Exemple : Prix pour un format de formation innovant avec un focus sur la coopération franco-allemande **ou** prix de la meilleure offre de formation continue valorisant les compétences interculturelles.

Dotation : 1 an d'adhésion gratuite à la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie en tant que membre bienfaiteurs (avec une valeur de 3000 €)

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication, ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Rencontre bilatérale dans les programmes d'alternance de la CFACI
- Rencontre avec les partenaires franco-allemands du prix

3^{ème} CATÉGORIE : Établissements d'enseignement

Exemple Prix pour une innovation pédagogique **ou** Prix pour le meilleur programme de mobilité **ou** Prix pour un programme de formation (en alternance) **ou** Prix pour l'utilisation d'outils existants (ex : plateforme Ecoles Entreprises, Portail Engagement Jeunes, etc.) **ou** Prix pour de nouveaux partenariats...

Dotation : 3 000 €

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication, ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site et tous les supports de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Organisation d'un webinar dédié
- Prix de l'innovation pédagogique : Implémentation chez chaque partenaire
- Prix du meilleur programme de mobilité : prise en charge des frais d'accueil du groupe
- Rencontre avec les partenaires franco-allemands du prix

4^{ème} CATÉGORIE : Grand Prix du Jury pour un projet de formation franco-allemand ou une personnalité particulièrement exemplaire en matière de la thématique du BBT 2023 « Le marché du travail franco-allemand : employabilité et mobilité ».

Dotation : 4 000 €

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site et tous les supports de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Rencontre avec les partenaires franco-allemands du prix

De plus, tous les lauréats* seront honorés lors de la remise des prix et bénéficieront d'une visibilité accrue dans la communication multimédia de chaque partenaire fondateur.

→ Les modalités

Tous les établissements scolaires ou de formations, institutions, ou entreprises françaises ou allemandes sont invitées à participer à ce prix. Une attention particulière sera accordée aux CFA, OPCO, PME et PMI. Nous vous proposons de sélectionner la ou les catégories du Prix Franco-Allemand « Avenir Professionnel » pour lesquelles vous souhaitez concourir et d'envoyer votre dossier de candidature à bbt@francoallemand.com

Date limite des candidatures : 15 septembre 2023

Notre jury sélectionnera les finalistes du concours 2023 et les informera trois semaines avant la remise des prix.

La remise des prix aux lauréats* est prévue dans le cadre de la **10ème Journée franco-allemande de la formation professionnelle**, qui aura lieu le **14 novembre 2023**. Ce jour-là, dans un cadre solennel, des personnalités du monde économique, politique et culturel auront le grand plaisir de dévoiler le nom des lauréats. L'audience sera constituée de dirigeants, personnel RH, représentants du monde économique, culturel et politique ainsi que de journalistes de nos deux pays.

La ministre-présidente Anke Rehlinger, nouvelle plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les relations éducatives et culturelles franco-allemandes, et invitée d'honneur de la **10e Journée de la formation professionnelle**, accepte, en raison de son engagement, de parrainer la deuxième édition du prix en 2023.

Le jury sera composé d'un représentant de chaque partenaire fondateur, ainsi qu'un représentant de chaque institution partenaire franco-allemande.

- **Madame Anke Rehlinger, ministre-présidente, et présidente du jury.**
- **2 représentants de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie**
- **2 représentants de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse**
- **2 représentants de l'agence ProTandem**

Pour obtenir le formulaire de candidature
[cliquez ici](#)

→ La candidature doit être envoyée à
bbt@francoallemand.com

Date limite de candidature
15 septembre 2023

> Règlement

Préambule

La création du Prix Franco-Allemand « Avenir Professionnel » s'inscrit dans une vision commune de ses partenaires : la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et ProTandem. Il s'agit de souligner une coopération franco-allemande fondée sur le soutien aux jeunes, se développant dans la durée, avec la responsabilité d'agir pour la formation et l'insertion professionnelle.

Article 1 - Les candidats et les travaux éligibles au Prix Franco-Allemand

Le Prix Franco-Allemand, est créé et délivré par les trois partenaires fondateurs à tout individu ou entité correspondant à l'une des quatre catégories à savoir :

- Apprentis ou classes
- Entreprises
- Établissements
- Projet sous l'égide d'un individu, une classe, une entreprise ou un établissement

Le Prix récompense un individu, un groupe restreint ou une entité soit pour un travail écrit (de type mémoire), soit pour une production (audiovisuelle, numérique...), soit pour un projet ou une action faisant la promotion de la formation, d'une expérience autour de la culture franco-allemande ou relevant de l'interculturalité franco-allemande.

Concernant le(s) apprenti(s), étudiant(s) ou groupe(s) d'étudiants, les candidats doivent être inscrit(s) auprès d'un organisme de formation, ou d'un projet de l'un des partenaires, ou dans un programme officiel franco-allemand.

Les textes/productions/actions soumis par les candidats peuvent avoir été réalisés dans un cadre pédagogique, scientifique, culturel, voire associatif.

Les mémoires ou productions peuvent utiliser la langue française et/ou la langue allemande et sont susceptibles de concerner tous les champs du savoir (arts, lettres, langues, droit, économie, gestion, sciences, techniques, santé, sciences humaines et sociales).

Article 2 - Publicité et instruction des dossiers de candidature

Il est procédé aux appels à candidature en direction des apprentis, étudiants, entreprises, ou établissement, principalement par voie électronique (messagerie, site web, etc.). Les enseignants et les enseignants-chercheurs sont destinataires de ces appels à candidatures (relais de l'information). Un dossier-type de candidature à l'adresse e-mail bbt@francoallemand.com à la CFACI, qui recueille toutes les candidatures avant la date limite du **1er septembre 2023**. Les partenaires fondateurs procèdent à l'examen de la recevabilité et à la qualité des dossiers reçus, puis transmet au jury les dossiers retenus.

Article 3 - Composition du jury

Le jury est composé de deux membres par partenaire fondateur, d'un membre représentant les entreprises associées au prix et d'un ou deux membres externes (bureau II). Le jury prend des décisions autonomes en rapport avec l'attribution du prix.

Article 4 - Montant et attribution du Prix franco-allemand

Les prix décrits ci-dessus seront remis à chaque gagnant après la cérémonie de remise des prix, à la fois sous la forme d'un virement bancaire et d'avantages en nature.

Pour toute question supplémentaire :
Numéro de téléphone +33 (0)1 40 58 35 20 -
Mail bbt@francoallemand.com